



Nouvelle prison bernoise: Witzwil préférée à Prêles

Une nouvelle prison de 250 places sera construite au sein de l'établissement pénitentiaire de Witzwil. Le canton de Berne a préféré ce site à celui de Prêles pour remplacer la prison régionale de Biemme.

Après une procédure d'évaluation d'environ deux ans et l'analyse de plusieurs dizaines de sites, le Conseil-exécutif bernois a finalement opté pour Witzwil, annonce-t-il jeudi dans un communiqué. Le site du Seeland a été préféré à l'autre finaliste, l'ancien foyer d'éducation de Prêles dans le Jura bernois.

Pour justifier leur choix, les autorités bernoises expliquent que "contrairement à Prêles, il n'y a pas à Witzwil de bâtiment digne de protection à prendre en compte, ce qui offre une plus grande flexibilité pour la réalisation."

Le site de Witzwil est aussi bien desservi par le réseau de transports, "ce qui est important en particulier pour le recrutement du personnel."

Ouverture en 2032

Witzwil propose déjà plus de 160 places de détention en milieu ouvert. Le nouveau complexe sera, lui, dédié à l'exécution de peine en milieu fermé. Il offrira 100 places pour des personnes qui n'ont pas encore été condamnées (détention provisoire ou pour des motifs de sûreté) et 150 places pour des personnes condamnées.

La nouvelle prison devrait être mise en service en 2032, comme le mentionne la feuille de route arrêtée par le Conseil-exécutif en août 2021. Le canton estime les investissements à 280 millions de francs environ.

Le Conseil-exécutif précise encore que le nouveau complexe se trouvera dans une réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs, ainsi qu'en bordure d'un corridor à faune. Il est notamment prévu de créer des "zones-tampons" pour préserver ces aires naturelles.

Avenir de Prêles

Quant à l'ancien foyer d'éducation de Prêles, actuellement vacant, le canton explique qu'il va étudier "différentes options" pour son utilisation. Le Concordat latin sur l'exécution des peines et des mesures étudie notamment l'utilisation d'une partie du site pour héberger 20 à 30 jeunes de Suisse romande. Cette étude devrait aboutir au printemps prochain.

En raison du changement de canton de Moutier, le canton de Berne envisage aussi de transférer à Prêles les places de détention administrative (détention en vue de l'expulsion), actuellement localisées à la prison régionale de Moutier. L'Office de l'exécution judiciaire estime que le site de Prêles pourra proposer plus de 60 places.